

Image not found or type unknown



Legislation sur location de salle

Par **pas1967_old**, le **03/09/2007** à **14:39**

nous avons fait un repas de mariage dans une salle de 150 personnes quant nous l'avons réserver la salle n'était pas fini le propriétaire nous avait assuré qu'elle serait prête à la date nous n'avions qu'un seul toilette sans lave main les toilettes ce sont boucher nous nous sommes apperçu que la fosse était pleine les évacuations partaient dans un étang tous près il y avait des poulaillers qui d'après le propriétaire devait ne plus exister nous avons été dérangé par les odeurs je ne suis pas sure que le propriétaire avait les autorisation ou doit ont ce renseigner - nous avons donné un chèque d'acompte de 250 € qu'il n'a pas encore encaissé peut ont faire arrêt sur ce chèque nous n'avons aucun contrat de location ?